



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 10 novembre 2025 à 19h, à l'Hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Réduire la marge de recul avant du lot projeté à 7 m au lieu de 9 m. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644. Réduire la profondeur minimale du lot projeté à 30,5 m au lieu de 60 m. Le tout tel que décrit au règlement de lotissement numéro 645.

Identification du site concerné : Lot 6 620 026-P, rue de la Montagne
Lot projeté 6 704 433 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 23 octobre 2025.

Nancy Vallières, directrice générale et greffière-trésorière par intérim